

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Des services de garde d'enfants à 10 dollars par jour : une réalité au Nunavut en décembre 2022

Igloolik, Nunavut, Le 17 novembre 2022 – Pendant trop longtemps les familles ont été confrontées à des frais mensuels élevés pour la garde d'enfants, à de longues listes d'attente et à un manque d'options en matière de garde d'enfants. Aujourd'hui plus que jamais, un meilleur accès à des services de garde d'enfants de qualité, abordables, flexibles et inclusifs est essentiel pour répondre aux besoins des enfants et rendre la vie plus abordable pour les familles partout au Canada.

Aujourd'hui, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould, en compagnie de la vice-première ministre et ministre de l'Éducation du Nunavut, Pamela Gross, a annoncé que le Nunavut serait la première autorité à établir à 10 dollars par jour en moyenne les frais de garde dans un centre réglementé dans le cadre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le Nunavut se joint au Yukon et au Québec, qui offrent aux familles des services réglementés de garde d'enfants à 10 dollars par jour ou moins.

Grâce à l'annonce faite aujourd'hui, les familles du Nunavut ayant des enfants d'âge préscolaire qui fréquentent un centre de la petite enfance réglementé ou un service en milieu familial réglementé auront accès à des services de garde à 10 dollars par jour à partir du 1er décembre 2022. Ce jalon est atteint 15 mois avant l'échéancier du plan d'action du Nunavut et plus de trois ans avant la cible de mars 2026 pour la mise en œuvre du système à l'échelle du Canada.

Grâce à des services de garde d'enfants à 10 dollars par jour, les familles du territoire pourraient économiser jusqu'à 55 dollars par jour par enfant comparativement aux taux actuels des services de garde. Cela offrira des avantages concrets pour les familles du Nunavut qui doivent composer avec la hausse du coût de la vie.

En janvier 2022, les gouvernements du Canada et du Nunavut ont signé une entente visant à réserver 66,1 millions de dollars sur cinq ans au titre de la garde d'enfants au Nunavut. Depuis, le gouvernement territorial travaille avec les organismes partenaires inuits pour atteindre les objectifs et respecter les engagements visés par l'Accord.

Il y a cinq ans, le gouvernement du Canada a énoncé sa vision à long terme afin de faire en sorte que chaque enfant au Canada a le meilleur départ possible dans la vie grâce à des services de garde de qualité, abordables, flexibles. Dans le budget de 2021, le gouvernement du Canada a annoncé son plan ambitieux visant la création d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui coûterait 10 dollars par jour en moyenne. À ce jour, le gouvernement du Canada a conclu avec toutes les provinces et tous les territoires des accords et commencé à les mettre en œuvre afin de bâtir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. L'objectif est de réduire les frais de garde dans un établissement réglementé à 10 dollars par jour en moyenne d'ici mars 2026.

La création d'un système de garde d'enfants à l'échelle du Canada qui fonctionne pour toutes les familles de toutes les régions du pays est un élément clé du plan du gouvernement du Canada visant à rendre la vie plus abordable pour les familles, en plus de créer de bons emplois et de stimuler l'économie.

Citations

« L'annonce faite aujourd'hui est une réussite majeure pour la vision commune de notre gouvernement pour faire des services de garde abordables et inclusifs une réalité pour les familles du Nunavut. Cette réalisation aura une réelle incidence pour les familles, puisque les parents de tout le territoire pourront économiser des centaines de dollars chaque mois. Bientôt, les familles partout au pays pourront profiter des mêmes avantages que ceux atteints au Nunavut aujourd'hui. »

La ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould

« Réduire à 10 dollars par jour les frais d'un service de garde d'enfants réglementé créera pour les familles des possibilités d'améliorer leur bien-être et contribuera à stimuler l'économie du Nunavut. Il s'agit d'un jalon historique et transformateur pour les enfants et les familles du Nunavut et nous sommes reconnaissants envers nos partenaires fédéraux et les organismes partenaires inuits d'appuyer cette initiative. »

La vice-première ministre et ministre de l'Éducation du Nunavut, Pamela Gross

Les faits en bref

- Le 24 janvier 2022 a été annoncée la signature de l'Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021-2026. Cet accord prévoit un investissement fédéral de plus de 66 millions de dollars sur cinq ans pour aider à améliorer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Nunavut.
- Cela s'ajoute à des fonds s'élevant à près de 13 millions de dollars qui ont été annoncés en août 2021 dans le cadre de l'Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants 2021-2025. L'Accord comprenait un investissement unique de 2,8 millions de dollars pour cette année (2021-2022), en soutien à la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance.
- Avec l'annonce faite aujourd'hui, toutes les provinces et tous les territoires du Canada ont annoncé des réductions de leurs frais de garde d'enfants ou offrent déjà ces services pour 10 dollars par jour ou moins en moyenne.
- Dans le cadre de l'Accord, le Nunavut va créer 238 places en milieu sans but lucratif d'ici la fin de mars 2026, dont 30 existent déjà.
- L'Accord reconnaît aussi le rôle vital joué par les éducateurs pour s'assurer que les familles ont accès à des services de garde d'enfants de qualité. Le Nunavut propose d'utiliser plus de 20 % du financement reçu pour soutenir sa main-d'œuvre et offrir de meilleurs salaires, ce qui permettra en retour de faire croître le secteur.
- Cette année, le soutien à la main-d'œuvre du secteur de l'éducation à la petite enfance prévoit des bonus de maintien en poste pour tous les employés de centres réglementés.
- Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement du Canada a réalisé un investissement transformateur de plus de 27 milliards de dollars sur cinq ans pour bâtir un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants avec les provinces et les territoires. Tous les fonds combinés, y compris ceux pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones, totalisent jusqu'à 30 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Liens connexes

Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada – 2021 à 2026 – Canada.ca

<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/nunavut-echelle-canada-2021.html>

Accord entre le Canada et le Nunavut sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants – 2021 à 2025 – Canada.ca

<https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires/nunavut-2021.html>

Vers des services de garde à 10 \$ par jour – Canada.ca

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/garde-enfants.html>

- 30 -

Pour les demandes des médias, veuillez contacter :

Mohammad Hussain

Attaché de presse

Cabinet de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould

mohammad.a.hussain@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Kuthula Matshazi

Gestionnaire des communications par intérim

Ministère de l'Éducation, gouvernement du Nunavut

867-975-5649

kmatshazi@gov.nu.ca

Casey Lessard

Directeur des communications, gouvernement du Nunavut

867-975-6004

clessard2@gov.nu.ca

Media Relations Office

Bureau des relations avec les médias

Emploi et Développement social Canada

819-994-5559

media@hrsdc-rhdcc.gc.ca

[Suivez-nous sur Twitter](#)